

Fiche de données de sécurité

POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER
Autres moyens d'identification	17076RAW
Usage recommandé	Granulés chlorés stabilisés.
Fabricant	POOL SUPPLIES CANADA, 3230 Mainway, Unit 1, Burlington, ON, L7M 1A5, 1.888.992.9952, www.poolsuppliescanada.ca
Identificateur du fournisseur	POOL SUPPLIES CANADA, 3230 Mainway, Unit 1, Burlington, ON, L7M 1A5, 1.888.992.9952, www.poolsuppliescanada.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	27201C26PS
Date de préparation	le 01 février, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

Mention de(s) danger(s) :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Élimination :

Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 01 de 06

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mixture :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Cyanuric acid	108-80-5	80.00-100		

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Portez des vêtements résistant au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Personnel ne faisant pas partie des services d'urgences : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Services d'interventions d'urgence : utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 02 de 06

ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter de respirer ce produit. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Stocker dans un récipient fermé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Cyanuric acid	Non établie		Non établie		10 mg/m3	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Granulaire blanc.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Melting Point/Freezing Point	360 °C (680 °F) (melting); Sans objet (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 329.12 °C (624.42 °F)
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 03 de 06

Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.78
Solubilité	Soluble. in water
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic)
Other Information	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée d'essai sur la réactivité n'a été repérée.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Moisture. Chaleur. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), ammoniac.

Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Cyanuric acid	> 612 mg/m ³ (rat)	7700 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Nocif par inhalation.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Cyanuric acid	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucune étude trouvée.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Dangers environnementaux Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 05 de 06

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Directeur technique

Numéro de téléphone 1 888-992-9952

Date de préparation le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée le 01 juin, 2018

Signification des abréviations CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Autres informations Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et notre expérience de notre produit et ne sont pas exhaustives. Elle s'applique au produit tel que défini par les spécifications. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau danger n'est susceptible d'exister. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, à l'hygiène personnelle et à l'intégrité de l'environnement de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de ce document. Toutefois, ni Pool Supplies Canada ni aucun de ses affiliés n'offre de garantie, explicite ou implicite, ou n'accepte aucune responsabilité en rapport avec ces informations ou son utilisation. Cette information est destinée à être utilisée par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et risque et ne concerne pas l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisateur seul doit finalement déterminer l'adéquation de toute information ou matériel pour toute utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Cette information donne uniquement des propriétés typiques et ne doit pas être utilisée à des fins de spécification. Pool Supplies Canada se réserve le droit de faire des ajouts, des suppressions ou des modifications à l'information à tout moment sans préavis.

Avis Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.

Identificateur du produit : POOL SUPPLIES CANADA STABILIZER - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 06 de 06